

DECLARATION DE BAMAKO SUR LA JEUNESSE

Les Ministres en charge de la Jeunesse des pays du G5 Sahel réunis à Bamako au Mali le 28 avril 2016 ;

1. considérant le sommet des Chefs d'Etat du G5 Sahel du 20 novembre 2015 tenu à N'Djamena auquel ont participé les ministres de la Jeunesse du Mali et de la Mauritanie, et qui a enregistré un message fort sur la problématique de la Jeunesse comme en témoigne le passage suivant du communiqué final dudit sommet: « Les Chefs d'Etat, préoccupés par la situation des jeunes, conscients que le G5 Sahel constitue un espace d'origine et de transit des migrants, conscients qu'il ne saurait y avoir de développement et de sécurité sans une jeunesse saine, éduquée et épanouie à même de contribuer pleinement à l'effort et au progrès national, s'engagent à s'investir pleinement pour le bien être des jeunes ; instruisent les ministres en charge de la jeunesse de formuler et de mettre en œuvre des projets intégrés allant dans ce sens ; invitent les partenaires techniques et financiers à considérer les questions de jeunesse comme un axe transversal de toutes leurs actions » ;
2. considérant les réunions qui se sont tenues respectivement les 3 et 4 avril et les 22 et 23 juillet 2015 à Nouakchott à l'effet de mettre en place un cadre spécifique de concertation, de coopération et d'action en matière de jeunesse, de sports et d'emploi ;

3. considérant qu'au-delà du cadre de concertation et de coopération susmentionné, les ministres en charge de la jeunesse ont jugé nécessaire d'élaborer une stratégie intégrée assortie d'un plan d'actions en vue de créer les conditions de l'épanouissement de la jeunesse des pays du G5 Sahel.

Après avoir examiné les conclusions de la réunion des experts qui s'est déroulée du 26 au 27 avril 2016, les Ministres en charge de la Jeunesse du G5 Sahel font la déclaration dont la teneur suit :

- 1- félicitent les experts pour la qualité du travail accompli ;
- 2- notent avec satisfaction que les experts ont procédé à un diagnostic sans complaisance des problèmes qui freinent l'épanouissement des jeunes ;
- 3- félicitent les experts pour avoir fait l'état des lieux des politiques publiques mises en œuvre pour assurer de meilleures conditions de vie aux jeunes des pays membres du G5 Sahel ;
- 4- demandent aux experts de poursuivre la réflexion en vue d'améliorer l'impact des programmes et projets mis en œuvre dans les pays du G5 Sahel de façon générale et de ceux concernant les jeunes en particulier et de faire les propositions idoines pour arriver à l'amélioration des effets et impacts au profit des bénéficiaires ;
- 5- préconisent la capitalisation des expériences pays pour construire la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel ;
- 6- prennent connaissance des TDR pour le recrutement d'un prestataire de services chargé de l'élaboration de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel qui feront l'objet d'enrichissement par les

ministres en charge de la Jeunesse du G5 Sahel en vue de leur adoption;

- 7- prennent acte du dispositif de gouvernance proposé pour le suivi du processus d'élaboration de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel et préconisent une consultation des ministres en charge de la jeunesse du G5 Sahel pour son adoption ;
- 8- examinent la Feuille de route sur les 08 prochains mois de l'organe exécutif du dispositif chargé du suivi du processus de formulation de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel, reconnaissent sa pertinence et recommandent pour son adoption la même consultation à domicile que pour le dispositif de Gouvernance;
- 9- décident qu'une fois validé, le dispositif de gouvernance proposé aura la responsabilité de suivre la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée du G5 Sahel pour la Jeunesse ;
- 10- insistent sur la nécessité pour les Etats du G5 Sahel de dégager sur leurs budgets propres des ressources à affecter à la réalisation de la Stratégie Intégrée pour la Jeunesse du G5 Sahel en particulier et de consacrer au ministère en charge de la Jeunesse 3% des budgets nationaux;
- 11- demandent aux pays membres du G5 Sahel de formuler au plus tard le 15 mai 2016 des projets éligibles à des financements spécifiques tel que le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne et de les transmettre au Secrétariat Permanent du G5 Sahel;

- 12- préconisent que le Secrétariat Permanent du G5 Sahel mette en place un cadre de partenariat avec les promoteurs du programme quartiers.net et appuie les pays dans la mise en œuvre de son opérationnalisation ;
- 13- lancent un appel aux partenaires au développement afin qu'ils accompagnent les efforts des pays membres du G5 Sahel pour concrétiser la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel et participer au financement de son plan d'actions ;
- 14- enregistrent favorablement la demande de la CONFESJES de nouer un partenariat avec le G5 Sahel et invitent les deux institutions à formaliser ce cadre de collaboration dans les meilleurs délais ;
- 15- félicitent et remercient les partenaires de coopération de l'Union Européenne et des Nations-Unies pour leur soutien effectif au processus de formulation de la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G 5 Sahel ;
- 16- les participants à la réunion adressent leurs remerciements :
 - à SEM IBRAHIM BOUBACAR KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat, au gouvernement et au peuple Maliens, pour la chaleur fraternelle de leur accueil, tout sahélien ;
 - au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, SEM MODIBO KEITA, pour son implication personnelle à la bonne tenue de ses assises.

Fait à Bamako, le 28 Avril 2016.